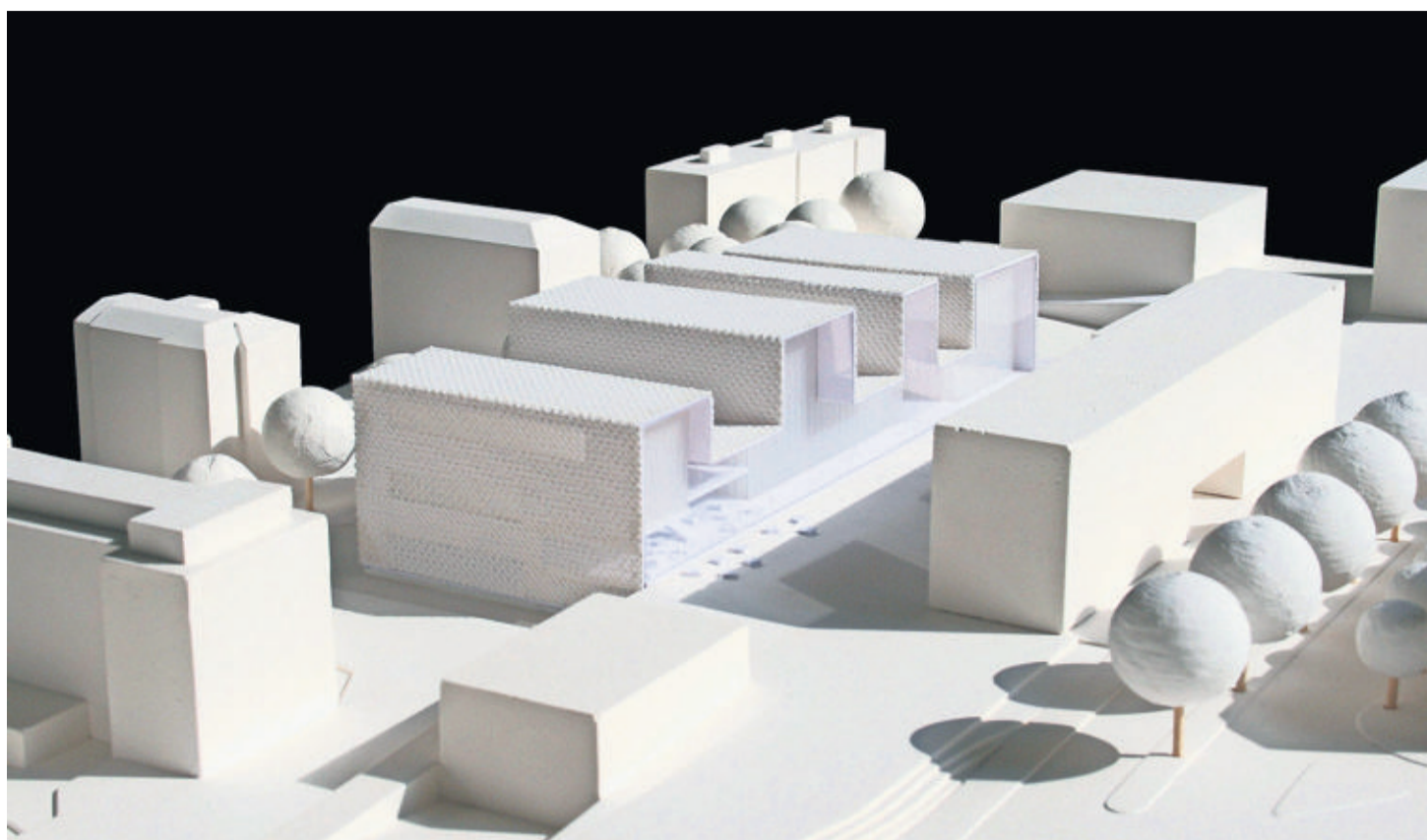


## Nouvelle Comédie



La Nouvelle Comédie devrait voir le jour sur l'esplanade de la future gare des Eaux-Vives en 2019. Le projet a reçu l'aval du Municipal. DR

# Une large majorité éloigne le spectre du référendum

**Le Municipal a approuvé le crédit de 98 millions de francs pour le futur théâtre. Le sort de l'ancienne salle est incertain**

Anna Vaucher

La Nouvelle Comédie est sur les rails. Mercredi soir, le Conseil municipal a accepté le crédit de 98 millions de francs, dont 45 millions à la charge du Canton, avec 56 oui (l'Alternative et l'Entente) contre 12 non (MCG et UDC) et 7 abstentions. Une majorité confortable qui devrait balayer l'hypothèse du référendum évoqué par le MCG. «Nous avons été fortement minorisés sur l'échiquier politique. Nous n'allons pas nous battre contre des moulins à vent», a réagi hier Pascal Spuhler.

Cette décision tient aussi aux conditions posées par les conseillers municipaux. L'une d'elles concerne le sort de l'ancienne Co-

médie. Le PDC a déposé un amendement accepté de justesse (37 oui contre 36 non) qui exige la vente ou la mise en droit de superficie, sans rénovation, de la vieille dame centenaire installée sur le boulevard des Philosophes.

## Un bâtiment à vendre

Le PDC Alain de Kalbermatten entend ainsi éviter «la multiplication des salles subventionnées». La Comédie aurait, selon l'élu, nécessité une rénovation de 20 millions de francs. «Aujourd'hui, nous nous lançons dans un magnifique projet, celui de la Nouvelle Comédie, que nous avons toujours soutenu. Nous souhaitons juste nous assurer que l'ancienne salle ne deviendra pas un jouet supplémentaire, un autre lieu culturel à la charge de la Ville, qui a toujours voulu additionner. Désormais, nous n'en avons plus les moyens.»

«Que voulez-vous, je vais bien devoir me mettre en chasse, s'emporte Rémy Pagani, magistrat en charge des Constructions et de l'Aménagement. Un impératif m'a été posé, qui a quasi valeur de loi. Mais je me demande qui va bien

vouloir reprendre un tel bâtiment, sauf pour le démolir et le reconstruire. Il n'est pas protégé comme les cinémas, il pourrait donc être transformé en supermarché.» Sami Kanaan, son homologue à la Culture, tempère: «Heureusement, l'amendement ne précise pas que l'éventuel droit de superficie doit être lucratif. Comme notre piste principale concerne la Haute Ecole de musique et la Haute Ecole d'art et de design, qui pourraient utiliser les lieux dans une perspective d'interaction avec le public, elles pourraient en être bénéficiaires.»

## Les pronostics divergent

La seconde clause porte sur le partenariat avec le Canton. Un amendement, accepté par tous à l'exception d'Ensemble à Gauche, conditionne la libération du crédit au vote du Grand Conseil. Si les députés, qui devraient se prononcer sur le dossier d'ici à la fin de l'année, refusaient d'accorder la somme prévue, le Conseil municipal serait à nouveau saisi du dossier. Sur l'issue de ce vote futur, les pronostics divergent. «Etant

donné le mauvais état des finances du Canton et d'après les bruits de couloir, je ne suis pas certain qu'une majorité se dessine en faveur du théâtre», note Pascal Spuhler, qui porte la double casquette de conseiller municipal et de député. La socialiste Nicole Valiquier Greuccio, qui siège également dans les deux Législatifs, se montre plus optimiste. «Ce bâtiment est emblématique dans le cadre du projet du CEVA pour lequel le Grand Conseil s'est beaucoup engagé. Et François Longchamp (ndlr: président du Conseil d'Etat) est très convaincant, il aura un poids certain auprès des députés.» Bénédicte Montant, députée PLR et présidente de la Commission des travaux, assure vouloir avancer rapidement sur ce sujet «essentiel pour Genève». L'examen du projet commencera en juin. «Je ne veux pas présupposer des débats, mais le signal donné par la Ville est très positif.»

Afin de pouvoir inaugurer la Nouvelle Comédie sur l'esplanade de la future gare des Eaux-Vives en 2019, les travaux devraient commencer en 2016.

## Le fitness en plein air s'installe sur la Rive gauche

**Le quai Ernest-Ansermet possède désormais un espace Proxisport, le septième en Ville**

Le fitness en plein air ouvert à tous s'implante sur la Rive gauche. Hier, Esther Alder, conseillère administrative au Département de la cohésion sociale et de la solidarité, a inauguré l'espace Proxisport au quai Ernest-Ansermet. Cinq engins se répartissent sur une surface de 80 m<sup>2</sup>, face au bâtiment universitaire Sciences II. L'ouverture officielle de l'espace sportif sur cette parcelle a été retardée, à cause de la crue de l'Arve en début de mois.

Le concept Proxisport s'était déjà immiscé ces deux dernières années dans six écrans de verdure sur la Rive droite et a rencontré un «succès fou», s'est réjoui la vice-présidente de Genève. Les équipements peuvent être utilisés par tout un chacun et sont accessibles tous les jours et à toute heure, gratuitement.

Le parc Bertrand, à Champel, ouvrira lui aussi onze installations sportives. L'inauguration aura lieu mercredi 27 mai. De quoi répondre à la demande des habitants «jaloux» de la Rive gauche: «Deux autres emplacements devraient encore être aménagés l'année prochaine», a avancé la magistrate.

La conseillère administrative a rappelé le but de cette démarche. Outre la promotion des activités

sportives auprès de la population avec des équipements accessibles, il s'agit également de renforcer la cohésion sociale. «Cet espace permet de faire des rencontres. C'est essentiel. Je tiens beaucoup au lien entre les habitants du quartier», a-t-elle encore déclaré. Autre avantage, la proximité avec l'aire de jeu permettra aux parents de s'exercer pendant que les enfants se défoulent juste à côté.

Côté sécurité, Esther Alder se veut confiante. Selon ses dires, aucun incident n'a eu lieu jusqu'à présent sur les six autres périmètres. Des explications sur les engins permettent aux sportifs du dimanche et aux plus assidus d'effectuer les mouvements correctement. Une application mobile, Sport City Tour, offre également des conseils pour l'utilisation des machines.

Lors de l'inauguration, à Ernest-Ansermet, une monitrice de sport s'était présentée pour répondre aux questions des premiers curieux. L'élue a elle-même donné de sa personne, en montrant l'exemple sur l'une des machines. Jeunes et moins jeunes ont ensuite pris d'assaut les installations. Ces prochains jours, des cours d'été, animés par des associations partenaires au projet, à savoir Esprit Sport et Gymnastique Seniors, seront proposés.

Les équipements sur la parcelle longeant les bords de l'Arve ont coûté 25 000 francs.

Ana Dias

### Le réseau Proxisport à Genève



PUBLICITÉ

**Tribune de Genève** Partenaire média

ANIMATIONS | CONFÉRENCES | VISITES

**PORTES OUVERTES AU CAMPUS BIOTECH**

Samedi 23 mai 2015 de 10h à 16h  
Entrée libre | Tout public  
[www.campusbiotech.ch](http://www.campusbiotech.ch)

**campus biotech**  
Une initiative commune de l'EPFL, l'UNIGE, la Fondation Wyss et la Famille Bertarelli

EPFL | WYSS CENTER | HLG | UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## Le phare des Pâquis reçoit enfin une carte d'identité

**Un Genevois a retracé l'histoire du fanal construit en 1894. Hier, une plaque informative a été inaugurée**

Sa silhouette est connue de tous. Mais qui connaît vraiment son histoire? Le phare des Pâquis illumine la rade depuis cent vingt ans. Eric Court, un Genevois passionné par les phares, a voulu en savoir plus sur l'illustre fanal. Depuis treize ans, il s'évertue à retracer son histoire (lire notre édition du 22.04.14). Le fruit de son enquête est aujourd'hui publié sur le Net. Mais c'est encore insuffisant pour mettre en valeur son histoire et honorer cet oublié du patrimoine genevois. Alors Eric Court a fait poser une plaque informative sur la porte du gardien de la rade. «Pour partager mes recherches et pour faire vivre ce bâtiment!» sourit le jeune retraité. La plaque a été



Le phare des Pâquis illumine la rade depuis cent vingt ans. P. ABENSUR

inaugurée hier, en présence notamment de François Gard, responsable des infrastructures portuaires et actuel gardien, et d'une descendante du premier gardien.

Désormais, le monument est sorti de l'anonymat. Touristes et Genevois curieux y liront que le

premier phare des Bains a été construit en 1857, qu'il est devenu obsolète et qu'un nouvel édifice est construit pour le remplacer en 1894. A l'origine, l'optique fonctionne grâce à un mécanisme d'horloge, le gardien doit remonter ses contrepoids toutes les

72 heures! Aujourd'hui, le mécanisme a été remplacé par un moteur. Et la fonction de gardien est devenue un peu désuète. Mais François Gard veille tout de même sur le fanal, il lui rend visite une fois par mois pour s'assurer de son bon fonctionnement et se charger des réparations. Notamment du remplacement de l'ampoule qui illumine l'œil du fanal. Pour éclairer à 30 km à la ronde, il faut une ampoule avec du coffre: du 1000 watts! «Il faut la changer quatre fois par an. A cause du dégagement de chaleur elle finit par éclater!» explique le gardien.

Hier, la porte du phare était exceptionnellement ouverte. Après avoir gravi maladroitement la série d'échelles, voilà le sommet, à 18 mètres de hauteur. Le phare est peut-être moins connu que la cathédrale mais il peut se targuer d'offrir une vue de Genève encore plus belle! **Aurélien Toninato**